

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



MÉDIATIONS THÉRAPEUTIQUES

N° 1067

**AROMATHÉRAPIE :
L'UTILISATION DES HUILES ESSENTIELLES COMME
MÉDIATION OLFACTIVE EN INSTITUTION**

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°1067 AROMATHÉRAPIE : L'UTILISATION DES HUILES ESSENTIELLES COMME MÉDIATION OLFACTIVE EN INSTITUTION

N° du stage 1067 1 2027 INTER	Lieu de stage 46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage 5 jours	Dates du 10/05/2027 au 14/05/2027
Prix 1 800,00 €	

PUBLIC CONCERNÉ

- Infirmiers, aides-soignants, animateurs souhaitant s'initier ou approfondir leurs connaissances en médiation olfactive.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Martine Cros, aromathérapeute.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Se sensibiliser au monde des odeurs et des huiles essentielles.
- Acquérir des connaissances sur le fonctionnement de l'odorat et les différentes molécules aromatiques.
- Savoir confectionner des complexes, des huiles de massage pour des applications pratiques (bain de pieds, massage).
- Découvrir les fleurs de Bach et apprendre à les utiliser de différentes manières.
- Connaître les utilisations culinaires des huiles essentielles.

PROGRAMME

1. Les familles botaniques, les aromatiques et les huiles essentielles : approche olfactive.
2. Les interactions entre huiles essentielles et système cutané, les différents complexes aromatiques, les utilisations des huiles essentielles.
3. Physiologie de l'odorat, champs d'action olfactifs, notion d'aromathérapie et mises en pratique.

4. Propriétés globales des huiles essentielles, notion de réflexologie plantaires et application pratique dans les bains de pieds ou les massages. Initiation au balayage aromatique.
5. Les fleurs de Bach et leur utilisation.
6. Les utilisations culinaires des huiles essentielles : mise en pratique avec des préparations culinaires.

VALEUR AJOUTÉE

- Expérimentation personnelle afin de ressentir les bienfaits ou les limites des huiles essentielles et d'orienter leur utilisation en institution.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujéti à la TVA). Le prix (non assujéti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N°1067 AROMATHÉRAPIE : L'UTILISATION DES HUILES ESSENTIELLES COMME MÉDIATION OLFACTIVE EN INSTITUTION

N° du stage	1067 1 2027 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	5 jours	Dates	du 10/05/2027 au 14/05/2027
Prix	1 800,00 €		

BULLETIN D'INSCRIPTION

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :
NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :
TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :
EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :

PARTICIPANT

M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :
FONCTION :
EMAIL :
SERVICE : TÉL :
LIEU DE TRAVAIL :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :
 Le participant est une personne en situation de handicap nécessitant un accueil spécifique

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION